



U.C.S.A.cgt

Déclaration de Marc Chauvelot,
Secrétaire CGT du comité de groupe France télévisions
à l'ouverture de la séance du 17 juillet 2014

Nouvelle ponction de 300 M€

L'annonce par le gouvernement de l'amputation de près de 300 M€ sur les crédits budgétaires de l'audiovisuel public d'ici 2017 fait peser une menace évidente sur l'équilibre économique du groupe France télévisions et ses capacités à assurer ses missions.

Alors que depuis 3 ans le groupe public subit le plus grand plan d'économies de son histoire avec un plan de suppression de 350 postes permanents et 400 non permanents jusque 2015, le gouvernement vient de décider de rogner 84 millions en 2015, puis 100 M€ en 2016 et encore 80 M€ en 2017 sur le budget de l'audiovisuel public.

268 M€ en 3 ans qui s'ajoutent aux près de 250 M€ déjà réalisés par rapport au précédent COM (140 M€ de ressources publiques en moins et un retard de 100 M€ de recettes publicitaires)! Voilà le tour de passe-passe auquel se livre le gouvernement qui ose afficher dans le même temps le maintien des crédits à la culture, comme si l'audiovisuel public ne jouait pas un rôle éminent dans la politique culturelle du pays...

Imposture gouvernementale

L'argument avancé qui semble satisfaire la direction financière de FTV, d'un financement entièrement assuré par la redevance, ne résiste pas à l'analyse. Prétendre que l'indexation sur l'inflation issue de la Loi de mars 2009 et l'augmentation spontanée du nombre de foyers payants serviront à compenser ce nouveau manque à gagner est une imposture.

- Le gouvernement est-il prêt à augmenter de 12 € le montant de la redevance pour compenser le manque à gagner ? Non répond Manuel Valls, puisqu'il s'est

engagé à baisser les prélèvements directs et qu'1,8 millions de foyers sortiront de l'impôt en 2015.

- Est-il prêt à élargir l'assiette de la redevance sur les tablettes et les ordinateurs, comme en Allemagne ? Non répond Patrick Bloche, député PS et administrateur de France télévisions (eh oui !) qui déclare que les jeunes, prioritairement visés, ne sont pas les premiers consommateurs de la télévision publique.
- Est-il prêt à rétablir la publicité après 20H ? Non répond Mme Filippetti, ministre de tutelle, soutenue en l'occurrence par le puissant lobby de TF1 et M6 et qui s'y est toujours opposée alors qu'on sait pertinemment qu'il n'y a pas eu de vases communicants et que la suppression de la publicité sur les chaînes publiques n'a pas vraiment profité aux chaînes privées.

Panachage des ressources

La ministre se refuse toujours à admettre l'évidence. Corriger la réforme Sarkozy dont tout le monde a pu mesurer les effets calamiteux sur le modèle économique de FTV est une impérieuse nécessité et puisque le gouvernement décide maintenant de supprimer la compensation, comme l'avait malheureusement prévu la CGT, le retour de la publicité après 20H redevient logiquement d'actualité compte-tenu de l'état des finances publiques et du refus d'augmenter la redevance.

La ressource publicitaire est un élément clé du panachage de ressources que prône la CGT, gage d'indépendance de la télévision publique, et qui doit permettre l'action coordonnée des filiales commerciales FTP, FTD, et MFP que nous allons examiner à l'occasion de ce comité de groupe.

Il faut que la direction comme la tutelle en prennent conscience. Les salariés du groupe ne resteront pas inertes face à un nouveau plan d'économies supplémentaires, au moment où les besoins de FTV pour développer le numérique et l'aménagement audiovisuel du territoire en région et dans les Outremer connaissent une croissance exponentielle.

Paris, le 17 juillet 2014